

II

Bach donne à l'absolutisme un caractère nouveau. La centralisation bureaucratique, qui n'était, avec Schwarzenberg, qu'un moyen de gouvernement, devient un but en elle-même. Le successeur du prince aux affaires étrangères, le comte de Buol-Schauenstein, diplomate de carrière, d'une intelligence médiocre, sans idées personnelles, sans le prestige de son prédécesseur, n'est plus président du conseil que de nom. Sans doute, c'est toujours la politique extérieure qui donne le ton : l'Autriche unitaire, absolutiste, germanisée, n'est que l'amorce du grand empire allemand de soixante-dix millions d'hommes, rêve de Schwarzenberg, chimère qui ne se dissipe qu'en 1859, même en 1866. Mais, en pratique, Bach est bien plus libre, bien plus indépendant ; il sent moins la tutelle ; de plus en plus, il se tient pour la cheville ouvrière du système ; il a les coudées bien plus franches pour l'œuvre d'organisation bureaucratique à laquelle le portent ses goûts et ses talents.

D'ailleurs, il est loin d'être tout puissant et sûr de son pouvoir. En haut lieu il est plus subi qu'aimé. L'esprit aristocratique de la cour s'accommode mal de voir ce parvenu à une place qui revient à des gens de plus haut lignage. On a beau faire de lui un baron, il reste l'avocat révolutionnaire, qu'on remercierait volontiers, si on ne le croyait indispensable à l'exécution de l'œuvre dont il a fourni les plans. La haute aristocratie ne lui épargne pas les coups d'épingle, et les gros. Les militaires font sentir à ce civil tout leur mépris. Même dans les rangs de l'ancienne bureaucratie, il compte des adversaires, et qui, par leur influence, le contraignent parfois à des concessions : ainsi fut abrogée une de ses mesures les plus utiles, la séparation complète de l'administration et de la justice en première instance. Peut-être même ces intrigues expliquent-elles pour une part le maintien rigoureux de l'absolutisme durant toute cette période. Tant que Bach fut ministre, on travailla dans les bureaux à des projets de Constitution, statuts provinciaux ou Charte d'Empire ; on combina des Diètes pour les provinces, et des délégations pour la monarchie. Parfois le travail semblait si pressant que le ministre talonnait ses directeurs, et, quand ils se plaignaient d'être épuisés, s'excusait sur les ordres qu'il avait reçus ; ensuite, on n'entendait plus parler de rien, et les cartons